



PROJET GALF

Rapport d'activités

Août 2017

<http://www.wara-enforcement.org/>

Sommaire

Points principaux.....	2
1 Investigations.....	2
2 Opérations	3
3 Légal	3
4 Media	5
5 Management	10
6 Relations extérieures.....	10
7 Conclusion.....	11

Points principaux

- Arrestation d'un présumé trafiquant d'une peau entière de panthère et de deux peaux tannées de crocodile à Kipé dans la commune de Ratoma.
- Condamnation d'un braconnier à un an d'emprisonnement avec sursis pour abattage, détention, circulation et commercialisation d'espèces animales intégralement protégées.

1 Investigations

Indicateur

Nombre d'investigations menées	30
Investigations ayant abouti à une opération	01
Nombre de trafiquants identifiés ce mois-ci	25

- 30 enquêtes réalisées durant le mois d'août 2017 à Conakry et à l'intérieur du pays.

Durant le mois d'août 2017, le département d'investigation a fait 30 enquêtes à Conakry et à l'intérieur du pays. Ces enquêtes portaient sur le trafic récurrent de la peau de panthère, de lion, de crocodiles celles des autres dépouilles d'espèces animales intégralement protégées par le code de faune et réglementation de la chasse mais aussi par la Convention CITES. Parmi ces investigations, une d'elles a conduit à une opération sur une peau entière de panthère et deux peaux tannées de crocodiles.

2 Opérations

Indicateur

Nombre d'opérations ce mois-ci	1
Nombre de trafiquants arrêtés	1
Nombre de trafiquants en fuite	1

Au courant du mois **d'août 2017**, **1 opération** a eu lieu **le 29 août 2017** à proximité de l'hôpital Sino-guinéen situé à Kipé dans la commune de Ratoma. Le présumé trafiquant a été pris en flagrant délit de détention, circulation et commercialisation de trophées d'espèces animales intégralement protégées. Ces trophées proviennent des espèces animales intégralement protégées par le code de faune et la Convention de Washington. L'opération a été conduite par le BCN-INTERPOL et les agents du Corps des Conservateurs de la Nature grâce au soutien de GALF.



1 Légal

Indicateur

Nombre de suivi d'audience (préciser le lieu et raison)	1 -Tribunal de Première Instance de Macenta
---------------------------------------------------------	------------------------------------------------

Nombres de trafiquants derrière les barreaux ce mois-ci (Préciser le lieu)	1 -Pokpa Soropogui (Prison civile de Kindia)
Nombre de trafiquants en attente de procès ce mois-ci	9 -Ibrahima Bangoura -Adama Koulibali -Lamine Sidimé -Amadou Sidimé -N'kaye Sidimé - Sidiba Sidimé -Mamady Doumbouya -Abdourahamane Sidibé -Abdoul Salam Sidibé
Décision de Justice (préciser le lieu)	1 Tribunal de première instance de Macenta

Ce mois-ci, une (01) audience s'est tenue au Tribunal de Première Instance de Macenta. Présentement, un (1) Trafiquant se trouve derrière les barreaux, 7 trafiquants sont en attente des procès en appel, deux autres (2) sont sous contrôle judiciaire.

Durant ce mois d'août 2017, le département juridique a effectué plusieurs suivis juridiques dont les plus marquants sont :

Suivi du dossier Foromo Koivogui (cas Macenta)

Le 26 juillet un trafiquant de faune a été interpellé en flagrant délit de chasse, capture, détention, circulation et commercialisation d'un pangolin vivant espèce intégralement protégée et de deux céphalophes espèces animales partiellement protégées à Macenta par les autorités de la Section des Eaux et forêts. A la suite de notre collaboration, un juriste de Galf a effectué le déplacement pour assurer l'assistance juridique et judiciaire.

Au cours de son audition le mis en cause est revenu sur son mode d'acquisition des espèces ; il dit avoir utilisé une arme à feu pour abattre les deux céphalophes et quant au pangolin il l'a capturé à main nue. Après son audition il a été placé sous mandat de dépôt à la prison civile de Macenta en attendant son procès.

Le 08 août 2017 lors de son procès, interrogé par le juge à la question de savoir pourquoi il exerce cette pratique ; il répondit pour nourrir sa famille, ce dernier a répliqué que c'est à cause de tel agissement que la Guinée est sanctionnée par la CITES. Le juge dans son intervention, a mis en garde la population sur la chasse, la capture, la détention, la circulation et la commercialisation des espèces intégralement protégées qui est sanctionnée par la loi Guinéenne et par la Convention de Washington. A la suite, il exige que la section des Eaux et

Forêts mette en place une unité de patrouille de veille pour sillonner la ville afin d'appréhender tous ceux et celles qui feront ce trafic. Compte tenu des dommages causés à la faune, la section des Eaux et forêts a pris part au procès en qualité de partie civile. Pour cela ils ont réclamés 4 millions de dommages et intérêts et l'audience a été renvoyée pour délibéré.

Dans son délibéré du 22 août 2017, le tribunal statuant publiquement et contradictoirement en premier ressort. Sur l'action publique, il le condamne à 1 an d'emprisonnement assortis de sursis. Sur l'action civile, reçoit l'Etat dans sa constitution de partie civile et le condamne au paiement de 3.000.000 GNF au profit du Ministère de l'Environnement des Eaux et Forêts au titre des dommages et intérêts.

Arrestation d'un trafiquant et le suivi juridique du dossier:

Le 29 Aout 2017, le nommé Alpha Alimou Doumbouya a été arrêté en flagrant délit de détention, circulation et commercialisation de trophées d'animaux intégralement protégés par le code de faune et réglementation de la chasse. L'opération a été conduite par des agents du BCN- Interpol et ceux du corps des conservateurs de la nature grâce à l'appui de GALF dans la commune de Ratoma. Sur le champ, il a été conduit dans les locaux du BCN- Interpol où il sera entendu sur procès-verbal. Au cours de son audition le contrevenant a clairement reconnu les faits mis à sa charge avant d'être déféré au parquet de Monsieur le Procureur du TPI de Dixinn le 31 AOÛT 2017. Le même jour, Alpha Alimou Doumbouya sera placé sous mandat de dépôt à la maison centrale en attente de son procès.

2 Media

Indicateur

Nombre de pièces médiatiques totales : 30			
Pièces télévision	Pièces presse radio	Pièces presse internet	Pièces presse papier
0	02	16	12

- Au courant du mois d'août 2017, il y a eu production de **30**pièces médiatiques dans la presse guinéenne dont **0** pièce télévision, **02**pièces radio,**12**pièces papier et **16**pièces Internet. Ces publications portaient essentiellement sur le laxisme dans l'instruction dans l'affaire Colonel Ibrahima Bangoura, propriétaire de zoo illégal à Kindia, aussi sur l'arrestation et condamnation d'un braconnier dans la région de Macenta. Aussi, elles ont également porté sur l'arrestation d'un présumé trafiquant de peaux de panthère et de crocodiles à Kipé dans la commune de Ratoma à Conakry.

Quelques exemples de pièces médiatiques produites :

Presse Internet : Quelques exemples



Le Vérificateur

Bienvenue sur www.leverificateur.net L'info Guinéenne à la source

ACCUEIL | INTÉRESSÉ | ACTUALITÉ | DÉPÊCHES | VIDEOS | PHOTOS | RECOMMANDÉS | CONTACT



Criminalité faunique : Un présumé trafiquant de trophées d'espèces animales protégées mis aux arrêts à Ratanon

Les agents du BCR-INTERPOL en collaboration avec le Corps des Carabiniers de la Nature grâce au soutien du projet Eagle-Guinea, ont procédé le mardi 29 août 2017 à une opération d'arrestation d'un braconnier aux abords de l'hôpital Sirogarahin situé à Kija dans la commune de Ratanon. Alpha Alimou Doumbouya présumé auteur de ce crime faunique, a été pris en flagrant délit de déforestation, déforestation et commercialisation d'une peau entière de panthère et deux peaux tassées de crocodiles, espèces animales indigènes protégées, en Guinée et par la Convention de Washington.

C'est suite aux investigations menées que le présumé trafiquant Alpha Alimou Doumbouya, commerçant de profession et âgé de 45 ans a été suspecté d'être impliqué dans le trafic de trophées ou de dérivés d'espèces animales protégées par la loi nationale qui par la CITES Convention internationale sur le commerce des espèces de la faune et de la flore sauvages menacées d'extinction. Ainsi, le mardi 29 août 2017, le BCR-INTERPOL, en collaboration avec le Corps des Carabiniers de la Nature grâce au projet Eagle-Guinea, les Doumbouya ont été surpris alors qu'ils étaient en train de commercialiser une peau entière de panthère et deux peaux tassées de crocodiles.

Mr. Doumbouya risque des peines d'emprisonnement ferme car, cet acte a été prévu et puni par les articles 47, 48, 52 et 53 du code de l'eau et réglementation de la chasse en Guinée.

En outre, la Guinée a été reconnue comme une plaque tournante de la criminalité faunique en Afrique de l'Ouest ayant pour conséquence la suspension depuis de la Convention CITES en mai 2016. Une suspension qui a été suspendue par l'ONU quelques semaines après l'adoption de la Convention.

Après leur arrestation dans les locaux du BCR-INTERPOL, ils ont été amenés à l'hôtel pour attendre l'arrivée des charges ainsi que leur escorte, il sera par la suite déféré devant le tribunal de première instance de Conakry pour être dans les jours prochains, jugés sur ces faits. Les présumés auteurs ont été mis sous contrôle au greffe du tribunal.

Il faut rappeler que le trafic d'espèces est un crime international. Il représente le 5ème crime mondial, amassant plus de 30 milliards de dollars chaque année.

Alpha Kouamama

VOTRE PUB ICI



Le Vérificateur

Bienvenue sur www.leverificateur.net L'info Guinéenne à la source

ACCUEIL | INTÉRESSÉ | ACTUALITÉ | DÉPÊCHES | VIDEOS | PHOTOS | RECOMMANDÉS | CONTACT



INTERVIEW



Des Kérés, l'insécurité

Sept quatre personnes tuées, le directeur communal spécial d'Albata touché à la ce moment dans les opérations de police... et je n'ai pas fini de raconter...

PHOTOS



Desprez arrive à la démission officielle de César Koussé à l'âge de 60 ans

L'ancien président de la transition batte, pour la première fois, le silence, au sujet de l'intermittence de son mandat de l'ancien chef d'état major des Forces armées...

PHOTOS



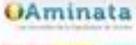
Le journaliste A. Ousmane Diallo et le journaliste A. Ousmane Diallo et le journaliste A. Ousmane Diallo

PHOTOS



Criminalité faunique : Un présumé trafiquant de trophées d'espèces animales protégées mis aux arrêts à Ratanon

PARTENAIRES




ACTUALITE



Mission "Agri" en "Agri" ?

Que le Guinée est un pays agricole... Le tout est de savoir si le pays est prêt à relever le défi de la sécurité alimentaire, depuis le 1er janvier 2016, l'Assemblée nationale a élu, pour la première fois, un chef d'état major des Forces armées...



Desprez arrive à la démission officielle de César Koussé à l'âge de 60 ans

Le tout est de savoir si le pays est prêt à relever le défi de la sécurité alimentaire, depuis le 1er janvier 2016, l'Assemblée nationale a élu, pour la première fois, un chef d'état major des Forces armées...

Liens des articles internet publiés :

- 1- <http://www.nouvellesdeguinee.com/>
- 2- <http://leverificateur.net/contenu.php?ref=5053>
- 3- <http://guineeprogres.com/2017/08/10/macenta-un-braconnier-mis-aux-arrets-pour-abattage-et-capture-despeces-animales-protegees/>
- 4- <http://guineelive.com/2017/08/10/macenta-un-braconnier-mis-aux-arrets-pour-abattage-et-capture-despeces-animales-protegees/>
- 5- <http://leprojecteurguinee.com/macenta-un-braconnier-mis-aux-arrets-pour-abattage-et-capture-despeces-animales-protegees/>

- 6- <http://guineematin.com/actualites/macenta-un-braconnier-mis-aux-arrets-pour-abattage-et-capture-despeces-animales-protegees/>
- 7- <http://www.visionguinee.info/2017/08/10/macenta-un-braconnier-mis-aux-arrets-pour-abattage-et-capture-despeces-animales-protegees/>
- 8- <http://soleilfmguinee.net/macenta-braconnier-mis-aux-arrets/>
- 9- <http://guineematin.com/actualites/macenta-un-braconnier-condamne-pour-abattage-despeces-animales-integralement-protegees/>
- 10- <http://www.visionguinee.info/2017/08/24/macenta-un-braconnier-condamne-pour-abattage-despeces-animales-integralement-protegees/>
- 11- <http://leprojecteurguinee.com/macenta-un-braconnier-condamne-pour-abattage-despeces-animales-integralement-protegees/>
- 12- <http://guineelive.com/2017/08/24/macenta-un-braconnier-condamne-pour-abattage-despeces-animales-integralement-protegees/>
- 13- <http://leverificateur.net/contenu.php?ref=5084>
- 14- <http://guineemail.com/macenta-braconnier-condamne-abattage-despeces-animales-integralement-protegees/>
- 15- <http://www.femmesafricaines.info/macenta-un-braconnier-condamne-pour-abattage-despeces-animales-integralement-protegees/>
- 16- <http://guineeprogres.com/2017/08/24/macenta-un-braconnier-condamne-pour-abattage-despeces-animales-integralement-protegees/>

Radio:

- 1- **Radio Bonheur FM:** GALF a eu l'honneur de participer à la rubrique " L'Invité de la rédaction" à travers son Officier Média. Au courant de cette interview, les sujets comme l'arrestation et la condamnation du braconnier Foromo Koivogui étaient à l'ordre du jour. Lien dropbox : <https://www.dropbox.com/s/ij25v8a1wjmi9pm/CISSE%20BON.mp3?dl=0>
- 2- **Radio Soleil FM :** Participation de GALF via l'Officier Média à l'émission " Environnement en Question". Au cours de ce débat, les sujets comme : arrestation du braconnier et sa condamnation par la justice de paix de Macenta, le retard de l'instruction dans l'affaire Ibrahima Bangoura et un survole sur l'actualité portant sur l'assassinat de Wayne Lotter, défenseur des pasphydermes du côté de la Tanzanie. Lien dropbox : <https://www.dropbox.com/s/3x6d038n9zw8kjp/17-EEQ-27-08.mp3?dl=0>

Insolite *Nouvelle Élite*

MACENTA

Un braconnier arrêté en flagrant délit

Le 26 juillet dernier, Forom Koivogui, a été arrêté par les agents du Corps des Conservateurs de la Nature du centre forestier de Ziamah (CFZ). Il est accusé d'abattage, de capture, détention et circulation d'espèces animales intégralement protégées.

Ce braconnier est tombé dans le filet à Nobrotonou, sous-préfecture riveraine de la forêt classée de Ziamah en flagrant délit de détention de deux ongulés morts. Cette espèce animale partiellement protégée qu'il a abattue avec une arme à feu de fabrication locale.

Un pangolin vivant, espèce aussi intégralement protégée, a été saisi des mains de M. Foromo Koivogui, Ce qui a du coup aggravé sa situation.

M. Baré le chef de l'Antenne Ziamah a donné d'amples explications sur les circonstances de cette arrestation : «Le centre forestier de Nzérékoré a une antenne appelée " Antenne Ziamah" qui est notre zone de travail. Nous avons une équipe composée des agents des conservateurs de la nature qui fait des patrouilles en vue de protéger des espèces animales et végétales.

Dans la foulée, nous organisons des patrouilles de reconnaissances d'abord, en plus des patrouilles d'arrestation. C'est à ce niveau qu'on a planifié une patrouille composée de six agents dans la zone de Nobrotonou, une des sous-préfectures riveraines de la forêt classée de Ziamah. C'est à partir de 5 heures du matin du mercredi 26 juillet 2017 que le braconnier Foromo Koivogui est tombé dans les filets de l'équipe de patrouille. Il était en flagrant délit de détention de deux céphalophes morts et un pangolin vivant, en gestation».

Et M. Mory Camara, chef de Section Eaux et Forêts de Macenta, de suggérer que la loi soit strictement appliquée : «Nous sommes très satisfait de cette opération et nous demandons



une telle activité illicite qui contribue à ternir l'image de la Guinée au niveau international. En ce qui concerne des dispositions à entreprendre pour éradiquer le phénomène, c'est de mettre une équipe de surveillance à tous les postes de contrôle à la rentrée et à la sortie pour qu'elle veille à ces délits.»

Selon le code de faune et de la réglementation de la chasse, de tels agissements ne sont pas tolérables. En son article 162, ce code de faune réprime la chasse avec des armes à feu d'un emprisonnement de trois mois à un an et d'une amende 50.000 à 100.000 GNF.

A en croire nos sources, le présumé braconnier Foromo Koivogui a une maîtrise parfaite du maniement des armes de guerre, en tant qu'ex volontaire de l'armée guinéenne ayant participé aux combats contre l'attaque rebelle en 2000.

A rappeler que le pangolin a été relâché dans sa zone locale.

Comme pour dire que les efforts fournis par les autorités et des biodiversité commence à porter fruit. Ceci dans la lutte contre la criminalité faunique en Guinée.

L'implication de GALF (Guinée Application de la Loi Faunique) avec la franche collaboration des autorités, le mis en cause sera par la suite déféré devant la justice de paix de Macenta pour son jugement.

Faut-il préciser enfin que la forêt classée de Ziamah située à Macenta au sud de la Guinée s'étend sur une superficie de plus de 119km² et est reconnue au niveau mondial comme un patrimoine naturel et écologique. Toutefois, cette ressource naturelle est souvent menacée par l'action humaine, qui s'effectue par le braconnage et le trafic faunique.

Pour mémoire, en septembre 2016, un braconnier avait été arrêté et jugé pour avoir abattu un éléphant dans cette localité. Egalement, cette année, une femme a été aussi mise aux arrêts, jugée et condamnée pour les mêmes faits.

Alsény Camara

3 Management

Indicateur

Nombre de juriste en test	0
Nombre de media en test	0
Nombre d'enquêteur en test	0
Nombre de comptable en test	0
Nombre de formations dispensées à l'extérieur (police, agents des parcs etc...)	0
Nombre de formations internes au réseau (activistes envoyés en formation dans le réseau EAGLE)	0

Au département management, le mois d'août 2017 fut marqué par une politique managériale axée sur la relance des enquêtes tant à Conakry qu'à l'intérieur du pays. Face à cette problématique, le département a procédé à la coordination de l'opération ayant aboutie à l'arrestation d'un présumé trafiquant de peau de panthère et deux peaux tannées de crocodiles à Conakry, capitale guinéenne.

Le recrutement continu, la formation des enquêteurs et la réorganisation du département investigation est en cours.

4 Relations extérieures

Indicateur

Nombre de rencontres		06	
Prise de contact pour demande de collaboration/soutien	Suivi de l'accord de collaboration	Ratification de la collaboration	Collaboration Sur affaire/formation en cour
	0	0	06

- En vue d'établir ou de maintenir les relations avec les partenaires et autorités ainsi que dans le but d'assurer le suivi des dossiers, des rencontres ont eu lieu avec:
 - 1- Le Directeur National adjoint de la police judiciaire.
 - 2- Le Chef BCN-INTERPOL.
 - 3- Le Point Focal Crime Faunique Interpol.
 - 4- Le Directeur National des Eaux et Forêts.
 - 5- Le Point Focal CITES.

6- Le Procureur de la République auprès du tribunal de première instance(TPI) de Dixinn.

5 Conclusion

Au département management, le mois d'août 2017 fut marqué en premier lieu par l'implication de GALF suite à sa collaboration avec les autorités de l'ONG Faune et Flore Internationale basée du côté de Macenta dans le dossier Foromo Koivogui, braconnier récemment condamné pour abattage d'espèces protégées. Aussi l'intensification des enquêtes à Conakry et à l'intérieur du pays à savoir la moyenne Guinée, Haute Guinée et en Guinée Forestière était une de nos priorités.

La collaboration entre le projet GALF et les autorités ainsi qu'avec les autres partenaires de l'application de la loi est toujours aussi forte et productive.